

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme

Herausgeber: Office national suisse du tourisme

Band: 18 (1958)

Vorwort: Introduction

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction

Un total de 25 millions de nuitées a été enregistré en 1958 et c'est là, à nouveau, un très bon résultat, auquel on ne pouvait certes s'attendre. Au début de l'année encore, on se demandait quelles répercussions la crise économique américaine allait avoir sur le tourisme international. La situation critique de la France sur le plan de sa politique intérieure conduisait à une sévère crise des paiements. L'ouverture de l'Exposition universelle de Bruxelles et le début des célébrations du Centenaire des Apparitions à Lourdes allaient sans doute drainer vers la Belgique et la France un très grand nombre de touristes de tous les pays du monde. Sur le plan du trafic touristique européen, la décision prise par le Gouvernement français, le 21 mai, de supprimer les allocations de devises pour les voyages à l'étranger, causa une grande déception; on croyait alors pouvoir compter sur l'élimination définitive de l'ennemi numéro un du tourisme international — les restrictions de devises. Cette mesure décrétée par notre grand voisin d'outre-Jura, qui joue un rôle déterminant dans notre tourisme, nous a valu une perte de plus d'un demi-million de nuitées. L'Exposition universelle de Bruxelles, qui attira un total de 40 millions de visiteurs, nous a également enlevé un certain contingent de touristes de Belgique et des pays voisins; toutefois, en raison même de l'attrait exercé par cette manifestation unique, le volume du mouvement touristique des Etats-Unis et d'autres secteurs d'outre-mer en direction de l'Europe s'est sensiblement amplifié, et notre pays — la statistique le prouve — en a bénéficié dans une mesure considérable.

On sait que notre excellent Bureau fédéral de statistique ne touche que le secteur de l'industrie hôtelière, c'est-à-dire qu'il n'enregistre que les nuitées relevées dans les hôtels, pensions, sanatoriums et cliniques. Mais ces dix dernières années ont vu se développer fortement une nouvelle forme d'hébergement; nous songeons aux appartements de vacances, chalets, terrains de camping, auberges de jeunesse, homes d'enfants, instituts privés, camps de jeunesse, etc. On estime à quelques millions le total de ces nuitées que la statistique ne peut, provisoirement, déterminer qu'en partie. Les chiffres dont nous disposons actuellement montrent, par exemple, qu'en 1958, 514 121 nuitées ont été dénombrées sur les 109 terrains de camping du Touring-Club suisse, soit 17,4 % de plus qu'en 1957. Au Tessin, qui, grâce à son climat favorable, accuse de loin le plus grand nombre de nuitées sur les terrains de camping, une augmentation de 10 % de ce total est relevée contre un recul de 3,4 % des nuitées dans les hôtels. Une statistique établie par la « Volkswirtschaftskammer » relève que 673 651 nuitées ont été enregistrées dans l'Oberland bernois, en juillet et en août 1958, dans des logements privés et des camps de jeunesse, soit plus de 15 % qu'en 1957, alors que pendant cette même période une baisse de 9 % a été notée dans les hôtels. Ces exemples éloquents dénotent un certain déplacement des fréquences enregistrées dans les établissements de la branche hôtelière au profit des nouvelles formes d'hébergement mentionnées plus haut. Cela peut s'expliquer en partie par un certain ralentissement de la haute conjoncture dans le secteur économique de l'Europe occidentale; le salaire réel s'est quelque peu réduit, mais l'on ne renonce pas pour autant à voyager; on cherche simplement à le faire à meilleur compte. Selon la statistique cantonale des Grisons, 1 239 386 nuitées suisses et étrangères ont été dénombrées de mai à octobre 1958 dans les logements privés, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport à la même période de 1957. Les nuitées enregistrées dans les hôtels des Grisons, pendant ces six mois, ont augmenté de 4 % et ont atteint un total de 1 963 243.

Récemment sorti de presse, le 5^e rapport de l'OECE: « Le tourisme en Europe » contient des chiffres complets sur la capacité d'hébergement, le nombre des nuitées, les recettes, etc. des divers pays membres

de cette organisation en 1957 et permet d'établir d'intéressantes comparaisons. On y relève notamment que la Suisse a, relativement, la plus grande capacité d'hébergement d'Europe avec 4,5 lits d'hôtes pour une surface d'un kilomètre carré, contre 3,3 en Hollande, 2,7 en Belgique et en Autriche, 2,5 en France, etc. Le rapport entre le nombre de nuitées étrangères et le total de la population est également favorable dans notre pays: en 1957, on a dénombré 2639 nuitées étrangères pour 1000 habitants, contre 2417 en Autriche, 1196 en Norvège, 806 en Italie, etc. Mais ce sont les résultats financiers qui devraient être le critère le plus important pour déterminer l'importance du tourisme pour un pays. Là encore, la Suisse vient en tête de tous les pays membres de l'OECE, compte tenu de la densité de sa population: en 1957, le tourisme international lui a apporté 42,1 dollars par tête d'habitant; ces recettes se montaient, relativement, à 33,2 dollars en Irlande, 16,7 en Autriche, 12,8 au Danemark, 10,5 en France, 10,4 en Italie, etc. Selon l'estimation provisoire du Bureau fédéral de statistique, les recettes du tourisme international devraient avoir atteint, en 1958, le niveau de l'année précédente, soit 1200 millions de francs, et ceci malgré le léger recul relevé dans l'afflux d'hôtes étrangers de notre hôtellerie. La petite Suisse maintient donc sa position de grande puissance touristique et l'une de nos tâches essentielles est de lui conserver ce rang.

I. Le développement du tourisme en 1958

1. Statistique

Le Bureau fédéral de statistique a relevé en 1958 dans les hôtels, pensions, cliniques et sanatoriums 6 797 328 arrivées et 24 981 840 nuitées. Par rapport à l'année précédente, le chiffre des arrivées a baissé de 31 627, soit 0,5 %, et celui des nuitées de 417 793, soit 1,6 %. Quantitativement, ce recul a été encore moindre dans le secteur du tourisme proprement dit, soit dans les hôtels et pensions: il est de 0,4 % pour les arrivées et de 1 % seulement pour les nuitées. L'évo-